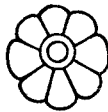


XIV.

RAPPORT

SUR

L'ACTIVITÉ DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE EN DANEMARK.



IMPR. RUD. BOEHM - COPENHAGUE
1914

MOUVEMENT OUVRIER POLITIQUE.

LA Démocratie sociale danoise tire son origine de 1871, alors qu'une section danoise de l'Association ouvrière Internationale fut fondée en Danemark. Depuis ce temps, le Parti n'a cessé d'exister, bien qu'il ait été nécessaire d'en changer la constitution. Par un ordre de police, cette section de l'Internationale fut dissoute en 1873, mais l'organisation fut reconstituée sous la forme de syndicats indépendants, et une centralisation fut établie peu après. Pendant quelque temps, ces syndicats ouvriers furent la seule organisation de la classe ouvrière. Un comité central dirigeait l'activité politique, et, en 1878, une organisation purement politique fut établie, sous le nom de : Socialdemokratisk Forbund (Fédération socialiste démocrate). Mais des rapports intimes continuèrent d'exister entre l'organisation politique et les syndicats. En Danemark, les syndicats ouvriers ont toujours été considérés comme faisant partie de la Démocratie sociale, et notre presse est la propriété collective de nos deux formes d'organisation et est publiée en commun par elles.

ORGANISATION POLITIQUE

La Fédération socialiste démocrate est l'organisation politique générale du parti socialiste danois. Par l'intermédiaire de cette organisation, par son congrès, son comité général, et son comité administratif, nous sommes à même de faire pénétrer notre agitation partout dans le pays, et c'est elle qui décide en définitive de notre tactique politique, et elle reste toujours en rapport avec les syndicats, dont les membres, heureuse-

ment, se considèrent tous comme adhérents du parti socialiste. Le nombre des membres des organisations politiques n'indique donc pas la force absolue du Parti, bien qu'il soit, comparé à l'étendue du pays, assez considérable.

Dans toutes les circonscriptions, il existe des sections de la Fédération socialiste démocrate. A la fin de 1913, la Fédération comprenait 429 unions socialistes, dont le programme est celui de la démocratie sociale danoise. Le nombre des membres s'élève à 57,192. — En 1910, lors du Congrès international, il y avait 360 unions, avec 47,000 membres.

Les unions existant dans les communes sont réunies en des organisations spéciales qui, dans les circonscriptions electorales, sont chargées de l'action politique commune. De plus, tout le pays est divisé en des districts d'agitation, comprenant toutes les unions y existant. C'est à l'aide de ce système de collaboration que nous dirigeons notre agitation, et qu'il nous a été possible d'acquérir toujours de nouveaux adhérents.

Les sections payent une cotisation annuelle fixe aux districts d'agitation, et une cotisation annuelle fixe à l'administration du Parti; une contribution ultérieure est versée par notre presse. Le bilan total de 1910, 1911, 1912, et 1913 de l'organisation générale est de 224,000 Kroner (1 Krone = 1 fr. 32).

Pendant ces quatre ans, les districts d'agitation ont tenu env. 2500 réunions socialistes, dont les frais ont été de 20,000 Kroner.

Pour les frais des élections politiques, une collecte spéciale est faite tous les ans, et dans les unions politiques, et dans les syndicats professionnels. Le produit en est, en général, d'env. 15—16,000 Kr. De cet argent, 339,19 Kr. furent dépensées en 1913, à l'occasion des élections au folketing (Chambre des Députés); du reste, un certain nombre d'unions, surtout dans les villes de province, ont payé une partie de ces frais, causés par notre présentation de 68 candidats socialistes. Notre dépense totale fut de 43,321 Kr.

ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

Depuis 1849, la population danoise a été en possession du droit de suffrage. A l'origine, tout homme âgé de plus de 30 ans était électeur du folketing (Chambre des Députés) et du landsting (Sénat). Mais en 1866, la Constitution fut changée, et pour être électeur sénatorial, on devra être en possession d'un certain revenu annuel. On créa, en outre, des électeurs élus par le roi. Le landsting devait se composer de 66 membres, dont 12 élus à vie par la Couronne, et les autres par un système d'élection très compliquée. Tous les électeurs ordinaires élisent d'abord des électeurs spéciaux. Un nombre égal d'électeurs spéciaux est ensuite élu par les citoyens les plus riches de la façon suivante. Dans toute commune rurale (il y en a environ 1100), un électeur est élu par les contribuables ordinaires, et de plus, l'électeur le plus riche de la commune est, seulement en vertu de sa richesse, lui-même électeur spécial. Un homme très riche est donc en possession de la même influence politique, *exactement*, que tous les électeurs ordinaires de la commune (en moyenne, 360). Il y a donc 1100 électeurs spéciaux élus par les électeurs ordinaires, et 1100 électeurs spéciaux qui sont tous des hommes très riches, représentant surtout les grands propriétaires fonciers. Dans les villes de province, les électeurs ordinaires élisent un nombre fixe d'électeurs spéciaux, et ensuite, les électeurs payant un impôt assez élevé choisissent un nombre égal d'électeurs spéciaux.

A Copenhague, les électeurs ordinaires élisent un électeur spécial, à raison de 1 électeur spécial par 120 électeurs ordinaires. Ensuite un nombre égal d'électeurs spéciaux est élu par les plus imposés, dont le revenu de l'année dernière a été d'au moins 4000 Kroner. Les électeurs spéciaux appartiennent donc en grande partie aux classes riches, et comme l'élection finale se fait suivant la méthode proportionnelle, les représentants de ces classes seront donc presque toujours sûrs de prédominer au landsting. Autrefois, leurs intérêts étaient, de plus, soutenus par les sénateurs élus

par la Couronne, mais depuis 1908, le parlementarisme ayant été reconnu par le roi, le gouvernement a pu élire des sénateurs appartenant aux partis gauche ou radical, et à l'heure actuelle il ne reste que 3 sénateurs conservatifs élus par la Couronne avant 1901. Il ne sera donc plus absolument impossible de créer une majorité démocratique au landsting.

Tout Danois âgé d'au moins 30 ans est électeur du folketing (Chambre des Députés). Cette égalité n'est actuellement qu'une théorie, parce que les circonscriptions comptent à présent un nombre *très* différent d'électeurs, et le résultat des élections est fortement influencé par cette circonstance, surtout au préjudice de la démocratie sociale. Les élections se font à la simple pluralité des voix, sans réélections. Il a donc été nécessaire de conclure des alliances pour combattre les partis réactionnaires. La Démocratie sociale s'est alliée, ces ans derniers, avec le parti radical, et nous avons ainsi pu faire entrer au folketing une majorité socialiste-radical, ce qui a été de la plus grande importance pour notre politique, une proposition de changement de la constitution actuelle ayant été soumise au rigsdag (le parlement).

Situation politique

en Danemark après les élections générales du 20 mai 1913:

	Candidats.	Voix.	Sièges obtenus.
Démocratie sociale	68	107,400	32
La Gauche	80	100,300	44
Conservatifs	89	81,400	7
Parti radical	61	68,000	31
Conservatifs indépendants	10	6,000	0

Nombre total des Députés: 114

Les conservatifs n'ont obtenu que 7 sièges, parce tous les autres partis, désirant un changement de la constitution dont le but serait l'abolition du suffrage privilégié, s'entr'aidaient pour les combattre.

Notre progrès incessant.

En 1873, cinq candidats socialistes se présentèrent aux élections, sans être élus, et n'obtinrent que 274 voix, mais depuis ce temps le nombre de nos adhérents n'a jamais cessé d'augmenter, comme l'indique le tableau suivant :

	Candidats.	Sièges obtenus.	Voix.
1878	1	0	767
1881	2	0	1,689
1884	3	2	6,806
1887	4	1	8,406
1890	10	3	17,232
1892	15	2	20,094
1895	21	8	24,508
1898	23	12	31,872
1901	30	14	42,972
1903	55	16	55,593
1906	62	24	76,566
1909	73	24	93,079
1910	54	24	98,721
1913	68	32	107,400

ABOLITION DU SUFFRAGE PRIVILIGIÉ.

Comme nous venons de le dire, c'est le changement constitutionnel qui, ces ans derniers, a surtout occupé la Diète danoise. La Démocratie sociale, ne pouvant espérer de réaliser son programme spécial, n'a eu, bien entendu, aucun doute sur sa politique, lorsqu'il s'agissait, de la part de nos adversaires, d'affaiblir la victoire du parlementarisme. La Démocratie sociale n'avait cessé d'exiger une solution de cette question selon le programme du gouvernement : Egalité politique absolue. Par ses motions continuelles, elle attirait toujours de nouveau l'attention de la Diète sur le problème constitutionnel, et, en 1912, ses efforts persévérants amenèrent un résultat favorable.

Le Parti libéral avait été très affaibli parce qu'il avait favorisé une législation militaire très coûteuse à taxes injustement réparties ; il redoutait les élections nouvelles, et ne disposait que de la moitié des mandats

du folketing. Le parti du gouvernement commença alors une agitation ayant pour but de faire changer la constitution, politique qui fut favorisée par la majorité de la population. En octobre 1912, une loi constitutionnelle nouvelle fut proposée dont voici les principes assez démocratiques :

Le suffrage privilégié sera aboli.

Le système de deux chambres sera maintenu.

Les membres des deux chambres seront élus par le suffrage universel non privilégié, mais de manière différente.

Tout Danois et toute Danoise possèdera le droit de suffrage et l'éligibilité dès l'âge de 25 ans.

Les membres du landsting (sénat) seront élus par le suffrage universel, mais les candidats seront choisis parmi les membres des Conseils communaux, ou : l'âge des électeurs du landsting sera plus élevé que celui des électeurs du folketing.

Les domestiques, jusqu'ici exclus du suffrage, jouiront de ce droit comme les autres citoyens.

Ce projet d'une loi constitutionnelle fut adopté et par la gauche radicale et par les socialistes, qui, étant en minorité, ne pouvaient réaliser leur propre programme.

Le folketing vota de même le projet, mais le landsting s'y opposa à l'aide d'une majorité conservatrice d'une seule voix.

Aux élections ordinaires en mai 1913, le problème constitutionnel devint le point le plus important de notre manifeste électoral. Les électeurs, évidemment, ne se fiaient pas trop au parti libéral qui s'était toujours montré très accommodant envers les conservatifs. La trahison serait possible, si les libéraux et les conservatifs s'unissaient. Il y avait au moins quelques députés libéraux dont la politique était très suspecte ; notre tactique devait donc avoir pour but d'exclure les conservatifs du plus grand nombre possible des circonscriptions, d'élire autant de socialistes et radicaux que possible, et d'élire des libéraux seulement si nous ne pouvions l'éviter du tout. Le résultat des élections nous fut favorable. Les partis démocratiques et

socialistes réunis purent disposer d'une majorité absolue de 63 voix. Toute trahison était donc devenue impossible.

Le problème serait à présent résolu selon nos désirs, sinon, un nouveau refus affaiblirait encore plus le parti libéral.

Tout d'abord de nouvelles difficultés se présentèrent. le parti libéral ne voulut plus gouverner. Le roi alors s'adressa au parti socialiste et aux radicaux qui refusèrent, parce que, le problème à résoudre étant commun aux trois partis, il était naturel que le groupe le plus grand, le parti libéral, continuerait de gouverner, avec l'appui des deux autres groupes. A la fin, le parti moyen, les radicaux, consentirent à former le ministère, les socialistes s'étant engagés à les soutenir loyalement pendant la lutte constitutionnelle.

Le projet en question, si favorablement accueilli par les électeurs, fut donc de nouveau mis en discussion au rigsdag (sept. 1913), et adopté par le folketing. Mais comme toujours, dans le landsting la majorité conservatrice s'y opposa. Le décès d'un sénateur conservatif élu par le roi déplaça les forces relatives des partis, car un radical fut nommé à ce siège. De cette façon il y avait au sénat 33 partisans du projet de constitution, et 33 adversaires; en réalité, toutefois, les conservatifs ne disposaient que de 32 voix, parce que le président ne vote pas, et il était conservatif.

Enfin, après de longues discussions, le projet de constitution fut, avec quelques amendements, adopté par les trois partis démocratiques.

En voici la substance principale :

Sont appelés à prendre part au scrutin tous les Danois et toutes les Danoises âgés de vingt-cinq ans accomplis, pour les élections au folketing, et ceux et celles âgés de 35 ans, pour les élections au landsting. (Les électeurs *actuels* du landsting, de 30—35 ans, conservent leur droit électoral).

Le folketing consistera de 120 membres. (Les circonscriptions de la première élection seront délimitées d'après une loi seulement provisoire).

Le landsting sera composée de 70 membres, dont 54 élus directement, qui ensuite élisent, d'après la méthode proportionnelle, 16 candidats additionnels, qui seront ensuite nommés membres du landsting par le gouvernement, s'il les approuve.

Aucun impôt, contribution, ni taxe, de quelque sorte que ce soit, n'est exigé pour jouir du droit de suffrage qui est aussi absolument indépendant de toute forme de privilège.

Au vote final, le folketing adopta, avec plus de 100 voix, le projet constitutionnel.

Le projet passa ensuite au landsting, et là, les conservatifs, désespérés, eurent recours à une démarche extraordinaire pour s'y apposer.

Un article de la Constitution dit qu'aucun vote n'est valide qu'au cas où un nombre de membres plus grand que la moitié des membres y participe. Les membres conservatifs résolurent de profiter de cette prescription, et au lieu d'assister à la séance, ils envoyèrent une lettre au président, dans laquelle ils déclarèrent qu'ils avaient l'intention d'empêcher, de cette façon, l'adoption d'une loi n'offrant aucune vraie garantie aux grands propriétaires.

C'était tout bonnement, „la grève“, et la conséquence en fut que le projet de changement constitutionnel ne pût être adopté, parce que le nombre de membres votants n'était pas suffisant (le président ne vote pas).

Le landsting fut alors dissous, et aux nouvelles élections les trois partis démocratiques unirent leur voix pour combattre les conservatifs. Le résultat final fut qu'à cause du système très compliqué d'élection, le déplacement des sièges ne fut pas grand; néanmoins une majorité en faveur du changement constitutionnel avait été obtenue, à savoir: 27 libéraux, 7 radicaux, 4 socialistes, en tout 38 voix, et seulement 28 conservatifs.

LE PARTI SOCIALISTE ET LA LÉGISLATION.

Dans ce qui suit, nous donnerons quelques détails sur les principaux résultats de notre activité parlementaire.

LE SUFFRAGE COMMUNAL.

Pendant 40 ans les électeurs communaux étaient divisés en deux groupes : une minorité, composée des plus imposés disposaient du plus grand nombre des sièges de la représentation communale, tandis que la majorité des citoyens restait presque sans influence. Mais, en 1909, les élections se firent d'après une nouvelle loi. *Le suffrage communal privilégié était aboli*, et les représentations communales seraient élues d'après la méthode proportionnelle par les imposés âgés de 25 ans accomplis, hommes et femmes. Une femme mariée est censée imposée si le mari l'est. Personne n'a plus d'une voix.

Ce progrès si considérable est, naturellement, en grande partie, dû à l'agitation persévérante de notre Parti, et il put être réalisé avec autant plus de facilité que le parlementarisme avait été reconnu en 1901.

Mais notre influence s'est aussi fait sentir sur bien d'autres points :

Les fonctionnaires des postes, télégraphes et chemins de fer, ceux des usines militaires, des forêts de l'Etat, etc., ont obtenu des haussements du salaire.

Quant à la prévoyance et à l'assurance sociales, notre Parti a eu une influence très marquée sur toutes les lois réglant ces questions.

A tout homme ou femme, partiellement ou complètement incapable de travailler, et ayant 60 ans accomplis, un secours d'argent est payé en cas d'indigence. Ce secours n'implique pas les effets ordinaires de la charité publique : la perte des droits politiques et

civiques. Ces dépenses s'élèvent actuellement à 12 mill. de Kroner par an.

Caisses de secours.

Il existe, dans toutes les communes, une caisse, dite caisse de secours. Elle est dirigée par un comité élu par tout les citoyens de la commune, hommes et femmes âgés de 25 ans accomplis. Elle sert à secourir les citoyens indigents pour empêcher qu'ils ne soient forcés à s'adresser à la charité publique. L'État contribue 250,000 Kr. par an, et les communes payent de même des sommes considérables.

Caisses pour les sans-travail.

De telles caisses sont attachées aux syndicats ouvriers. Elles sont dirigées par les ouvriers. L'État contribue une somme égale à la moitié des cotisations des membres, à l'heure actuelle 1 mill. de Kr. par an; les communes payent, de même, des suppléments. Les lois concernant ces caisses ont été proposées par la Démocratie sociale.

Caisses pour les malades.

Il existe de telles caisses ayant pour but d'assurer les ouvriers et autres personnes des mêmes conditions de vie contre la maladie. Elles sont dirigées par les membres, et l'État contribue, proportionnellement au nombre des membres, à l'heure actuelle, env. 3 mill Kr. par an.

Secours aux enfants des veuves.

Sur la proposition répétée depuis plusieurs ans de la Démocratie sociale, une loi fut adoptée en 1913, d'après laquelle les veuves indigentes ayant des enfants au-dessous de 15 ans (par exception au-dessous de 18 ans) peuvent recevoir une subvention annuelle n'impliquant pas les effets de la charité publique.

Ce secours est payé comme suit :

100 Kr. par an et par enfant jusqu'à l'âge de	2 ans
80 -	12 —
60 -	14 —

Le degré d'indigence est déterminé suivant le revenu annuel et la fortune de la veuve. Une veuve est indigente lorsque sa fortune n'excède pas 4000 Kroner, avec une augmentation de 500 Kr. pour tout enfant au-dessous de 14 ans, et lorsque son revenu annuel ne dépasse pas deux tiers du montant exempté de l'impôt d'Etat. (800 Kr. à Copenhague, 700 Kr. dans les villes de province, 600 Kr. à la campagne, avec une augmentation de 100 Kr. pour tout enfant au-dessous de 14 ans). Une veuve peut ainsi avoir un revenu annuel de 732 Kr. et recevoir du secours en vertu de cette loi. Les dépenses sont réparties entre l'Etat et les communes; elles sont à peu près de 2 mill. Kr. par an.

Nous ajoutons qu'il existe une Loi relative aux contributions aux frais de subsistance que doivent payer les pères des enfants naturels. Cette loi a, dernièrement, été très améliorée en faveur des mères et enfants.

De plus, une loi relative à l'assurance contre les accidents du travail a été adoptée, concernant les ouvriers des usines, du bâtiment, de la campagne, des forêts, de la navigation etc. Toute dépense occasionnée par cette loi sera payée par les patrons.

Pour venir en aide aux ouvriers agricoles, une loi a été adoptée relative aux petits tenanciers. Très améliorée par notre initiative, cette loi a pour but de procurer aux petits tenanciers des prêts de la part de l'Etat, afin de pouvoir acquérir de petites fermes d'au moins 1 hectare, et généralement d'environ 3 hectares. La somme prêtée peut monter jusqu' aux $\frac{9}{10}$ de la valeur.

Une loi protectrice des ouvriers agricoles de l'étranger engagés pour les travaux de saison, et due surtout à nos efforts, a de même été adoptée.

Notre Parti a, de plus, précisé, à différentes reprises, sa politique vis-à-vis d'autres problèmes importants, et tout d'abord vis-à-vis de la question militaire. Le Danemark est un petit pays d'environ $2\frac{1}{2}$ millions d'habitants, et il est divisé en une foule de petits îles, et de très petites îles. Il nous sera donc tout à fait impossible

d'établir un système de défense militaire vraiment effectif. Telle est aussi la conception de la majorité de la population, en dehors des purs conservatifs.

Mais après que le Parti libéral avait pris possession du gouvernement, le parti militaire exigeait une nouvelle organisation de la défense. Une commission fut nommée, et les libéraux s'accordèrent avec les conservatifs sur une augmentation très considérable des dépenses militaires, bien qu'aucun officier compétent n'osât maintenir, au bout du compte, qu'on eût ainsi obtenu des moyens de défense réellement effectifs. En conséquence, la Démocratie sociale dut, bien entendu, maintenir sa manière de voir fondamentale : *le désarmement*. Les élections suivantes justifèrent notre politique, car le nombre de nos adhérents augmenta de 17,000 électeurs, et les idées pacifistes n'ont cessé, depuis lors, de se répandre partout dans le pays. Néanmoins, les partisans du militarisme, étant en majorité, adoptèrent les projets militaires, et nous avons dû nous contenter d'une opposition qui n'a pas encore amené de résultat.

Notre parti a, de plus, présenté des projets de loi concernant les questions suivantes :

La journée de 8 heures.

Le dîner à l'école aux enfants pauvres, avec subvention de l'État.

Abolition de la noblesse, des titres, des ordres, et du rang.

Soins publics et gratuits aux malades.

Droit de suffrage accordé aux femmes comme aux hommes dès l'âge de 21 ans.

Droit de suffrage accordé aux domestiques (à cette heure, sans suffrage).

Abolition des fiefs et majorats.

Réforme de la justice militaire.

L'industrie du sucre, à l'heure actuelle entre les mains de capitalistes privés, sera faite industrie d'État.

Amélioration de l'enseignement primaire.

Établissement d'écoles de continuation pour les jeunes gens entre 15—18 ans.

Quant au dernier point, un ministère antérieur a fait étudier l'état de cette question à l'étranger, et provisoirement une somme de 15,000 Kr. a été allouée aux communes désirant établir de telles écoles.

Notre activité parlementaire n'a donc pas été infructueuse, mais, bien entendu, notre politique ne s'est pas bornée aux réformes ci-dessus mentionnées, car nous n'avons jamais cessé notre critique directe de la société capitaliste. Par nos projets très positifs de réformes, nous habituons le peuple à réfléchir sur les questions sociales, et nous faisons pénétrer partout les idées socialistes. Ainsi, l'esprit révolutionnaire se développe parmi les ouvriers, cet esprit qui nous procurera la victoire définitive sur le capitalisme.

ACTIVITÉ COMMUNALE.

Depuis beaucoup d'années, la Démocratie sociale danoise est représentée dans les conseils municipaux. Pour être électeur communal, il faut payer, à Copenhague au moins, un certain impôt, d'ailleurs assez minime; en dehors de Copenhague, toute personne doit être imposée, et est en conséquence, électeur; en réalité, toutefois, un certain nombre de personnes sont dispensés de payer l'impôt.

Aux dernières élections communales, le nombre de voix socialistes, s'élevait à 160,800, ce qui indique un progrès de 30,000 voix depuis les élections de 1909. Environ 1200 socialistes entrèrent aux conseils municipaux, c'est à dire, un accroissement de 300 mandats. Nous sommes en majorité dans beaucoup de villes de province, et dans beaucoup d'autres, nous sommes tout près de l'être.

A Copenhague, où le Conseil municipal est composé de deux sections, 27 socialistes furent élus membres de la première section, dite „Représentation des Citoyens“, avec 55,181 voix. Les conservatifs obtinrent 44,528 voix, et 22 représentants — les radicaux 10,065 voix, et 5 élus, les cléricaux 3557 voix, 1 élu.

Ainsi, notre parti obtint un mandat de moins, et 3000 voix de moins, que l'ensemble des autres partis.

La seconde section du Conseil municipal de Copenhague est nommée „Magistrat“. Elle est composée de 9 membres; ses fonctions sont surtout administratives, mais elle a le droit de ne pas accéder aux résolutions prises par la représentation des citoyens. Le président du „Magistrat“ est nommé par le gouvernement. 4 membres sont élus maires à perpétuité par la Représentation des Citoyens qui élit aussi 4 conseillers pour 6 ans. A l'heure actuelle, le „Magistrat“ compte 3 conservatifs, 3 socialistes, 2 libéraux, et 1 indépendant.

Notre activité communale a naturellement laissé beaucoup de traces. C'est le conseil municipal qui distribue les secours accordés en vertu de la loi sur les retraites d'âge, et de celle relative à la charité publique, etc. Plus notre influence augmente plus les subventions s'accroissent, et l'humanité devient prédominante. Les dépenses annuelles du service du secours public à Copenhague, est de $1\frac{1}{2}$ mill. de Kroner. Les retraites d'âge payés à un couple marié s'élèvent à plus de 500 Kr. par an; en moyenne, on paie environ 285 Kr. — En 1900—01, on ne payait que 158 Kr. — Toutes ses dépenses se sont accrues d'env. 133 pour cent; et le même phénomène s'observe partout où notre parti a de l'influence.

Le régime des écoles a subi des réformes très considérables. A Copenhague, et dans beaucoup d'autres villes, on a établi des écoles secondaires attachées aux primaires, des écoles professionnelles et des collèges administrés et payées par la municipalité. Les enfants bien doués peuvent de cette façon être conduits *gratuitement* jusqu'à l'enseignement universitaire. Le budget scolaire de la commune de Copenhague s'élève à $5\frac{1}{2}$ mill. de Kr. par an. Le nombre d'élèves est de 56,000.

Jusqu'ici on a eu a Copenhague des écoles gratuites et des écoles à paiement modique. Sur la proposition des socialistes démocrates, ces dernières disparaîtront dès le 1er avril 1915; l'école communale deviendra donc absolument gratuite pour tous les enfants.

Quant aux soins donnés aux malades, des réformes ont été introduites partout. Les grands hôpitaux ont été beaucoup améliorés. Les dépenses annuelles s'élèvent à $4\frac{3}{4}$ mill. de Kroner. La dépense journalière pour un malade est de 4 Kr. 15 öre (1 öre vaut $1\frac{1}{3}$ c.), mais les citoyens de la ville de Copenhague ne payent que 1 Kr. 25 öre, et les membres d'une caisse pour malades, seulement 60 öre par jour.

Ce n'est là qu'un côté de l'activité des communes ; mais notre parti s'efforce, bien entendu, suivant nos principes, à rendre communales plusieurs autres entreprises d'intérêt public, actuellement privées. En 1911, les tramways de Copenhague sont devenues la propriété de la ville. Non seulement l'affaire a été bonne pour la commune, mais on a pu améliorer essentiellement les conditions des fonctionnaires : le salaire a pu être augmenté, le nombre des heures du travail ont diminué ; on paye des secours en cas de maladie, et on peut accorder un certain nombre de jours de vacance. Néanmoins, la Commune paye annuellement, aux 2000 employés 600,000 kr. de plus que la *Compagnie privée*. Du reste, Copenhague et la plupart des autres communes possèdent des usines à électricité, à gaz, à eau, des abattoirs, des marchés couverts, etc.

Partout notre influence grandissante se fait sentir, et le résultat en est des meilleures conditions d'existence pour la classe ouvrière, et une amélioration très notable des soins donnés aux pauvres, aux vieilles gens, et aux malades. Aussi nos services sont-ils de plus en plus reconnus, et nos idées mieux comprises qu'autrefois.

LA PRESSE SOCIALISTE-DEMOCRATE.

L'invitation à fonder une section de l'Internationale, et par là la Démocratie sociale en Danemark, parut dans un journal socialiste, dont le premier numéro fut publié en 1871. C'est là le modeste commencement de notre Presse qui, depuis ce temps, n'a pas cessé de se développer, soutenue par l'ensemble de nos organisations professionnelles et politiques. Nul journal socialiste ne paraît au Danemark en dehors de notre Presse.

Les organisations sont les propriétaires de cette presse, qui est dirigée par un comité élu par leurs membres et par ceux des organisations spéciales existant dans les villes où paraissent les journaux. Ce comité est l'autorité la plus haute de notre Presse. Il élit un gérant, et un comité de contrôle, chargés de l'administration de tous les jours. Le rédacteur en chef de notre journal principal, paraissant à Copenhague, le „Social-Demokraten“ est nommé une fois par an, par une assemblée de représentants. Le règlement dit que la Presse socialiste doit être rédigée suivant nos principes généraux, et les rédacteurs sont tenus de publier les articles, proclamations, annonces, etc., qui leur sont transmis par le Comité central du Parti.

La Presse socialiste danoise comprend 46 journaux paraissant tous les jours, dont 15 principaux, et le reste, des éditions succursales, bien qu'à titres indépendants. 12 journaux sont imprimés dans nos imprimeries. Le tirage journalier est de 130,000 exemplaires. Plus de 1000 personnes sont occupés dans les bureaux et imprimeries. Les traitements et salaires de l'année dernière s'élevaient à 1,300,000 kr. Nous publions aussi toutes les semaines une feuille satirique.

Notre Presse constitue donc une unité très cen-

traliséé, de la dernière importance pour le maintien de l'unité parmi nos adhérents, et le fait qu'ils en sont propriétaires accroît encore ce sentiment de solidarité économique et politique qui a été, et qui continuera à être, une des principales sources de la force vitale et de l'énergie de notre Parti.

II. LE MOUVEMENT PROFESSIONNEL.

Quant à l'origine des syndicats et leur signification pour la Démocratie sociale danoise, nous renvoyons à ce qui a été dit dans l'introduction de ce rapport, et aux rapports détaillés que nous envoyons au secrétariat professionnel international; ici nous n'ajouterons que quelques renseignements généraux sur les organisations professionnelles.

L'organisation centrale „De samvirkende Fagforbund“ (Les Syndicats professionnels coopérant) comprend 56 unions avec 1255 sections, et 6 unions qui ne comprennent qu'une seule ville. Le nombre total des membres était à la fin de 1913: 114,698. (1910: 101,572 membres; 1911: 105,269, 1912: 107,067).

En dehors de l'organisation centrale, il y avait, à la fin de 1913, 30 organisations, dont 16 syndicats, et le reste, des unions spéciales à Copenhague. Ces organisations comptent plus de 31,845 membres en 454 sections. Il y a donc en tout, au Danemark, env. 146,500 ouvriers professionnellement organisés (en 1910, env. 120,000).

La fortune totale de nos organisations s'élevait à la fin de 1913 à $5\frac{1}{4}$ millions de Kroner.

Les caisses pour les sans-travail, attachées aux syndicats, possédaient à la fin de 1913 une fortune de 3,353 Kroner.

MOUVEMENT DES SALAIRES.

	1910	1911	1912	1913
<i>Nombre de Syndicats</i>	42	46	41	46
<i>Nombre de membres:</i>				
Sans conflit	33968	42769	26667	36873
En grève ou lock-out	2067	15264	4419	8026
Nombre total...	36035	58033	31086	44899
<i>Résultat:</i>				
Nombre de membres ayant obtenu des hausses sans conflit	16975	35895	17739	29950
Nombre ayant obtenu des hausses par grève ou lock-out	1859	13132	4360	3622
Nombre total de membres ayant obtenu des hausses...	18834	49027	22099	33572

Comme subsides pendant les grèves et lock-out, 2,061,405 Kr. furent payés à nos membres. Afin de couvrir ces dépenses, une contribution de 11 Kr. 50 öre a été répartie par l'organisation centrale sur chaque membre. Ce qui n'a pas été couvert de cette sorte, a été payé par l'organisation.

On a payé 177,869 à l'étranger.

COOPÉRATION.

Il existe au Danemark un mouvement coopératif très répandu, fondé par les fermiers, partie sous la forme de sociétés de consommation et partie sous la forme d'associations coopératives proprement dites : laiteries, abattoirs, élevage des chevaux, élevage de porcs, vente d'oeufs etc. Il y a au Danemark env. 1200 laiteries coopératives, avec une consommation de 2620 millions de kilogrammes de lait, en 1909 (toute la production de lait était de 3400 mill. de kilos). Les co-sociétaires payèrent en tout, pour le lait fourni, 225 millions de Kroner, dont 34 de profits.

Il existe env. 40 boucheries coopératives.

Il y a de plus 1300 sociétés de consommation avec plus de 188,000 membres, et un mouvement commercial de plus de 62 millions de Kroner.

La plupart de ces sociétés sont réunies en une centrale qui fait les achats en gros, et conduit de grandes fabriques produisant certains articles de consommation générale. Les sociétés coopératives comptent plus de 180,000 membres, et la vente a été de plus de 55½ mill. de Kroner en 1912.

Cette activité coopérative est indépendante des partis politiques. Il y a un nombre très considérable de socialistes-démocrates dans ces sociétés, mais comme le mouvement a pris naissance parmi les paysans, il a surtout été important pour la Gauche, le parti des pro-

priétaires-cultivateurs, sans toutefois l'appuyer directement.

Depuis le Congrès International Socialiste de 1910, les ouvriers de Copenhague, et d'autres villes ont établi des Sociétés de consommation qui semblent faire de bons progrès, bien qu'elles soient encore des novices. Ces sociétés sont aussi politiquement indépendantes, mais la plupart de leurs membres sont socialistes.

La démocratie sociale a établi différentes entreprises industrielles. A Copenhague, nous avons p. ex. une grande boulangerie, un moulin à vapeur, des boucheries, représentant une valeur de 600,000 Kroner. Le fonds social est de 14,000 Kr., versées surtout par les syndicats; de plus, la brasserie des ouvriers: „Stjærnen“ (l'Etoile), avec une fabrique d'eaux minérales, d'une valeur de $1\frac{1}{4}$ mill. de Kr. Le fonds social a été exclusivement versé par la boulangerie ci-dessus mentionnée et par les organisations ouvrières.

La laiterie des ouvriers „Enigheden“ (bonne intelligence) a été fondée, pendant une grève dans une entreprise capitaliste, par le syndicat des journaliers, avec l'assistance d'autres ouvriers de Copenhague. La vente de lait est considérable, et l'entreprise rapporte beaucoup. Elle donne du travail à plus de 150 employés adultes.

Il existe encore, à Copenhague une Compagnie d'assurance sur la vie pour les ouvriers avec réassurance dans l'Etablissement d'assurance de l'Etat danois. Il faut aussi nommer la librairie des ouvriers, laquelle vend aussi des estampes et du papier. Cette librairie fut fondée en décembre 1912. La vente de la première année s'est élevée à 80,000 Kr. Elle se charge aussi de l'édition des livres.

En dehors de Copenhague se trouvent un assez grand nombre d'entreprises industrielles, boulangeries, brasseries, etc.

Enfin, nos organisations possèdent à Copenhague et dans beaucoup d'autres villes des maisons de réunion.

IV. AUTRES FORMES DE L'ORGANISATION.

Comme déjà dit, il existe en Danemark des caisses de secours aux sans-travail, reconnues par l'Etat. Ces caisses sont le plus souvent attachées aux syndicats, et elles comptent, à l'heure actuelle, plus de 120,000 membres, et se trouvent donc partout dans le pays. En 1912—13, les membres contribuaient 1,408,112 Kr., l'Etat et les communes, 1,196,650 Kr. Dans la même année, les secours payés aux sans-travail atteignirent un total de 1,650,000 Kr. Les frais d'administration s'élevèrent à 240,410 Kr., et la fortune, à la fin de 1912, était de 2,382,411 Kr.

Les caisses de secours aux malades, destinées surtout aux ouvriers et à d'autres gens de peu de ressources, sont reconnues par l'Etat. A la fin de 1912, elles comptaient 745,635 en 1523 caisses. Elles sont ou limitées à une profession, ou à une commune. En 1912, les cotisations s'élevèrent à 5,713,601 Kr.; l'Etat contribua 2,442,213 Kr. La totalité des dépenses (secours d'argent, médicaments, médecins, hôpitaux, etc.) était de 7,704,646 Kr. La fortune des caisses était à la fin de 1912 de $4\frac{3}{4}$ millions de Kr.

Nous ajouterons enfin que la Démocratie sociale s'est occupée de l'instruction politique et économique de nos membres. A Copenhague, des écoles du soir existent, surtout destinées aux jeunes ouvriers. On y enseigne nos théories sociales et économiques; de même, les élèves y apprennent à connaître nos méthodes d'agitation, et le travail pratique de notre administration etc. Mais sous cette forme restreinte, le résultat n'a pas été absolument satisfaisant, et l'on discute, pour le moment, un nouveau plan d'études, et un agrandissement considérable de toute l'entreprise.

A Esbjerg, les organisations ouvrières ont fondé une Ecole supérieure pour les ouvriers; cette école admet

des élèves de tout le pays pour un séjour d'études de 5 mois.

Le mouvement socialiste *juvénile* est intimement lié au Parti socialiste, sans être directement subordonné aux organisations des adultes. Il existe une fédération juvénile composée de 61 sections, avec env. 6000 membres. Notre agitation vise surtout la jeunesse de 14—18 ans, et s'occupe surtout de problèmes absolument pratiques. Ainsi, les conditions de l'apprentissage ont été soigneusement étudiées. En même temps nous continuons, bien entendu, de répandre parmi la jeunesse nos idées socialistes générales. Nous faisons aussi une énergique propagande antimilitaire.

L'organisation juvénile est propriétaire d'une bibliothèque; elle a, de plus, institué des cours d'instruction sociale.

Nous espérons que ce qui précède pourra servir à se faire une idée du mouvement socialiste démocrate dans le petit Danemark qui ne compte que $2\frac{3}{4}$ millions d'habitants. Notre influence sur la réalisation des idées socialistes doit donc rester secondaire, mais nous faisons tous nos efforts pour contribuer à la construction solide des fondements du nouvel édifice social, et pour préparer l'heure de l'anéantissement final du capitalisme.

Nous sommes fiers que notre organisation tire son origine des grands événements révolutionnaires du monde, et de la première Internationale des ouvriers, et nous ne cesserons d'attirer l'attention sur ce fait qu'il n'existe qu'un seul mouvement ouvrier: le mouvement socialiste.

Et nous désirons continuer, unis aux ouvriers de toutes les autres parties du monde, notre lutte solidaire et énergique pour l'émancipation finale de la classe ouvrière par le Socialisme.

TH. STAUNING.

SECÉTAIRE DU SOCIALDEMOKRATISK FORBUND.
DANEMARK.